

PROagri

POUR VOUS. AUJOURD'HUI. ET DEMAIN

SERVICE AGRONOMIE

Analyse de résistance des graminées aux herbicides





VOUS CONSTATEZ :

- ▶ Une diminution des solutions de désherbage et apparition de résistance sur certaines adventices (ray-grass / vulpin).
- ▶ Une perte de rendement générée par ces adventices

Vous en avez marre d'acheter des produits peu efficaces ?



LA CHAMBRE VOUS PROPOSE :

- ▶ De réaliser un premier diagnostic pour adapter votre stratégie future aux résistances des graminées
- ▶ D'éviter des dépenses inutiles sur des produits peu voire non efficaces
- ▶ De traiter le processus d'analyse

PROCESSUS D'ANALYSE

1. **Prélèvement des échantillons** de graines de ray-grass ou de vulpins arrivées à maturité avant la moisson.
2. **Envoi au laboratoire** en utilisant la box fournie pour expédier l'échantillon (centralisation par nos soins).
3. **Analyse en serre :**
 - Les graines sont mises en germination et exposées aux molécules herbicides choisies
 - La sensibilité des adventices aux herbicides est notée

Résultats envoyés par email en janvier-février et échange avec l'un de nos conseillers.

Nos formules pour ray-grass ou vulpins :

1

Module **AUTOMNE**

DEFI (*Prosulfoarbe* 800g/L)

COMPIL (*DFF* 500g/L)

PROWL 400 (*Pendimethaline* 400g/L)

SHVAT (*Chlortoluron* 500g/L)

TRINITY (*Pendi* 300g + *DFF* 40g + *Chlorto*
250g)

MATENO DUO (*Aclonifen* 500g + *DFF* 100g)

280 € H.T.

2

Module **PRINTEMPS**

ROUND UP DYNAMIC (*Glyphosate* 500g/L)

ATLANTIS PRO (*Mésosulfuron* 10g/ha +
Iodosulfuron 2g/ha)

AXIAL PRATIC (*Pinoxaden* 50g/L)

STRATOS ULTRA (*Cycloxydime* 100g/L)

CENTURION 240 EC (*Clethodime* 240g/L)

CELIO (*Clodinafop* 100g/L)

ABAK (*Pyroxsulam* 75g/kg)

280 € H.T.

3

Module **MAÏS - TOURNESOL**

EQUIP (*Floram sulfuron* 22.5g/L + *Isoxadifène-éthyl* 22,5 g/L)

MONSOON ACTIVE (*Thiencarbazone-méthyl* : 10 g/L + *Cyprosulfamide* : 15 g/L + *Foramsulfuron*
: 30 g/L)

PAMPA PREMIUM 6 OD (*Nicosulfuron* 40g/L)

ADENGO XTRA (*Isoxaflutole* 50 g/L + *Thiencarbazone-méthyl* : 20 g/L + *Cyprosulfamide* : 33 g/L)

PULSAR 40 (*Imazamox* 40g)

200 € H.T.

+

OPTION DE PRÉLÈVEMENT DES GRAINES PAR NOS SOINS :
150 € H.T.

Une analyse ne concerne qu'un seul type d'adventice (ray-grass ou vulpins)



Public

Agriculteurs
Grandes Cultures

La Chambre d'agriculture du Loiret est agréée par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par CDA France. Elle est également agréée dans le cadre du Système de Conseil Agricole global. A ce titre, elle est titulaire d'un contrat d'assurance n° 13038079U / 4121, garantissant notamment sa responsabilité civile professionnelle pour l'activité de conseil indépendant en préconisation phytopharmaceutiques.

Votre interlocutrice

Élisa STERN ou vos conseillers locaux

Tél : 06 30 08 77 20

elisa.stern@loiret.chambagri.fr

Chambre d'Agriculture du Loiret
13 avenue des Droits de l'Homme
45921 Orléans Cedex 9

www.loiret.chambre-agriculture.fr



**CHAMBRE
D'AGRICULTURE**

LOIRET

Adequabilité | Présence
Performance | Impact